



Salaire impayé mars 2007, refus de payer

Par **dayanne**, le **02/09/2008** à **12:58**

Bonjour

J'ai été salarié d'une entreprise du 4 septembre 2006 au 4 mars 2007. N'ayant pas eu la possibilité de poser mes congés payés, mon employeur s'est empressé de m'accorder de les quitter plus tôt soit dans le courant du mois de février 2007 tout en restant sur mon contrat jusqu'au 4 mars ce qui représentait ainsi mes congés payés.

Il m'a dit de ne m'occuper de rien et que je recevrai les papiers chez moi.

J'ai bien eu ma fiche de paie de février 2007 mais c'est tout. La période du 1er au 4 mars comprenait toutes mes indemnités : fins de contrat, précarité etc. Pendant un long moment en face, silence radio. Persuadée que ce n'est qu'une petite somme, je tourne la page mais la Sécurité Sociale m'apprend que les papiers dont ils disaient s'occuper à mon arrivée dans l'entreprise (changement de statut d'étudiante à salariée) n'ont jamais été faits. Je fais donc une demande de fiches de paie pour la totalité de la période. Sans résultats. Silence radio à nouveau jusqu'à ce que je me déplace en personne au mois de mai dernier.

J'ai obtenu mes fiches de paie mais pas d'attestation de travail ni d'assedic, et surtout j'apprends que le dernier montant du est de 780 euros, raison pour laquelle je n'ai jamais obtenu cette fiche de paie : je n'ai jamais reçue cette somme. Depuis, je bataille pour avoir quelqu'un au téléphone ou quoi que ce soit (comptable absent, gestionnaire en vacances, rendez vous urgents...). L'entreprise prétend que l'exercice 2007 est bouclé et que de ce fait il leur est impossible d'une part d'avoir "oublié" de me payer, d'autre part si c'était le cas, ils ne pourraient pas me payer car justement l'exercice comptable est bouclé.

Ils me disent que de toute façon ils ne voient le comptable qu'à la fin du mois et me font encore attendre.

Comment me faire payer et récupérer mes documents assedic et autre?

Par avance, merci.